

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **81830018.8**

(51) Int. Cl.³: **H 01 R 27/00**

(22) Date de dépôt: **30.01.81**

(30) Priorité: **01.02.80 IT 8331280**

(43) Date de publication de la demande:
12.08.81 Bulletin 81/32

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB LI LU NL SE

(71) Demandeur: **Palladini, Mario**
N.8 int.14, Via Don Milani
I-31100 Treviso(IT)

(72) Inventeur: **Palladini, Mario**
N.8 int.14, Via Don Milani
I-31100 Treviso(IT)

(74) Mandataire: **D'Agostini, Giovanni, Dr.**
n. 17 via G.Giusti
I-33100 Udine(IT)

(54) Fiche électrique réglable pour s'adapter à différents types de prises de courant.

(57) Fiche électrique pour différents types de prises de courant électrique, comportant une caisse "A" logeant deux curseurs, mouvables opposés "B" avec boutons poussoirs (3) qui portent les goupilles (2) de manière que poussant les boutons on approche les dites goupilles (2) (fig. 3).

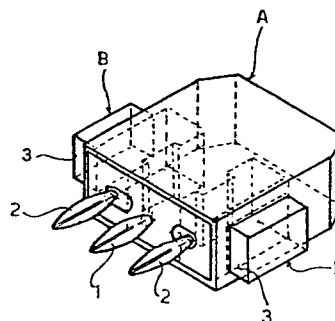


Fig. 5

- 1 -

Fiche électrique réglable pour s'adapter à différents types de prises de courant.

L'invention concerne une fiche électrique de nouvelle conception pouvant s'adapter à toute type de prise de courant, ce qui permet d'éliminer l'usage de réducteurs.

5 Dans l'état de la technique actuelle on connaît une grande variété de fiches l'une différente de l'autre équipant les appareils électriques, ce qui rend difficile la connexion électrique avec les prises de courant à leur fois différentes du réseau déjà installé.

10

On connaît que les prises de courant ont différent diamètre des trous et différent pas et en général les trous plus grands sont plus éloignés l'un de l'autre par rapport au petits.

15 Cette différence des prises de courant était une fois réalisée pour distinguer le fichement du réseau d'éclairage par rapport au fichement du réseau industriel.

Bien que dans les législations actuelles cette différence n'existe pas, les anciennes prises de courant existent encore et
20 cela comporte toujours les problèmes susdits.

Pour porter un remède à cette difficulté, comme bien connu

par les utilisateurs et en particulier dans les habitations,
il est nécessaire acheter une grande variété de réducteurs et
et multiplicateurs de type mâle et femelle avec ou sans
goupille centrale pour la prise du sol et cela pour permettre
5 la connexion des appareils électriques avec le réseau sans
changer son fiche.

La présente invention a pour but de réaliser une nouvelle fiche
universelle réglable pouvant s'adapter aux différentes prises
10 de courant soit différentes pour le diamètre des trous soit diffé-
rentes pour le pas des trous.

La fiche selon l'invention comprend une caisse renfermant
les pièces de connexion électrique faisant aussi logement de
deux poussoirs ou boutons opposés étant chaque poussoir lié à
15 une goupille de manière de pouvoir approcher ou éloigner les
deux goupilles entre elles étant possible réaliser aussi bien
une fiche femelle.

On réalise de cette façon la possibilité de varier la largeur
d'entre-axes des goupilles ou trous pour permettre la connexion
20 avec une prise différente.

Les caractéristiques énoncées seront en tout cas mieux compri-
ses par la suivante description particularisée d'un exemple de
réalisation préférentielle connu représentée dans les dessins
25 joints dans lesquels:

La figure 1 représente une vue de la fiche mâle du côté
de connexion; la figure 2 représente une vue de plante
de la fiche du fig.1; la figure 3 représente une vue de
30 côté latéral de la fiche de fig.1 et fig.2; la figure 4 représente
une vue en perspective d'un poussoir pouvant supporter une goupille
de la fiche; la figure 5 représente une vue en perspective

de la fiche des figures précédentes.

Comme représenté dans les figures, la fiche est constituée essentiellement par une caisse "A" logeant un curseur pour
5 soir a bouton "B" sur chaque côté, étant les deux boutons glissables dans l'intérieur de la caisse pour se déplacer dans deux positions et toujours forcés vers l'extérieur par deux ressorts "C".

10 La caisse "A" dans la façade de connexion, porte vissé en position centrale une goupille de sol 1 tandis que dans l'arrière on a ou des trous pour connexion femelle ou, comme représenté, un système de connexion pour le cable de courant 8 dont les boîtes d'extrémité sont connectées aux goupilles mouvables

15 opposées 2.

Chaque curseur à bouton "B" peut être déplacé en opposition comme indiqué par les flèches en fig.2 d'une position éloignée à une position approchée, dans l'intérieur de la caisse "A", et chaque curseur dans la façade de connexion, porte vissé

20 une goupille 2 latéral pour la connexion électrique en manière que poussant les boutons "B" on approche soit les boutons que les goupilles 2 dans une première position prefixée, ou on éloigne soit les boutons que les goupilles dans une deuxième position prefixée.

25 Pour cette opération chaque curseur "B" comporte une partie de poussage ou bouton 3 qui sort plus ou moins de la façade latérale 4 de la caisse "A".

La caisse "A" serre dans la façade de connexion une plaque 5 qui laisse passer les goupilles 1,2 étant les dernières guidées
30 es par les trous allongés 6 ce qui permet le déplacement relatif.

Chaque curseur "B" comportera un logement pour le ressort

"C" et comportera aussi un trou 7 fileté pour le vissage de son goupille 2 tandis que dans la façade opposée comportera une borne à vis par la connexion des respectives boîtes d'extrémité du câble (dans les cas représenté de connexion au câble) ou 5 de connexion à curseur dans le cas de connexion femelle; dans ce deuxième cas on prévoira notamment des trous à la place des bornes à vis placés du côté de la façade 9 de la fiche "A" selon les exigences, n'étant cela limitatif.

Dans le cas spécifique de la fig. 2 on a représenté en hachure 10 ment une connection à câble mais cela peut être changé par une connexion à fiche femelle comme exposé.

En outre les goupilles 1, 2 seront notamment coupées axialement pour s'adapter élastiquement à trous de diamètre de prise plus 15 petit.

La fonctionnalité du mouvement des curseurs "B" poussant les boutons 3, sera réalisé à l'aide des ressorts opposés "C" et avec systèmes de verouillage bien connus (pas représentés) lesquels permettent avec un mouvement de poussage qui les curseurs 20 s'approchent en approchant les goupilles 2 dans une position à pas réduit et avec une deuxième poussée on pourra, grâce aux ressorts éloigner les goupilles 2, pouvant notamment le verouillage manquer.

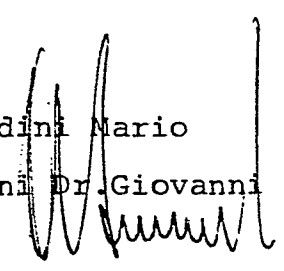
En outre les ressorts d'opposition "C" peuvent être réunis 25 en un seul ressort n'étant pas cela important pour l'invention.

Les particuliers de réalisation pourront en tout cas changer sans pour cela modifier la substance innovatrice de l'invention comme décrit, représenté et revendiqué.

Udine, le 2 Février 1981

p. Palladini Mario

Le Mandataire: D'Agostini Dr. Giovanni



Revendications de brevet

1. Fiche électrique constituée par une caisse "A" logeant au moins une couple de curseurs "B" approchables ou éloignables.
5 entre eux manuellement comportant chaque curseur "B" un moyen de prise de courant électrique placé dans la même façade en alignement avec le curseur opposé "B" de la même caisse "A".
- 10 2. Fiche selon 1 caractérisée en ce que le moyen de prise de courant électrique attaché à chaque curseur "B" de la caisse "A" est une goupille (2) de prise mâle.
3. Fiche selon 1 caractérisée en ce que le moyen de prise de
15 courant électrique attaché à chaque curseur "B" de la caisse "A" est un trou de prise femelle.
4. Fiche selon une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que la caisse de logement "A" dans le côté
20 des dits moyens de prise de courant électrique mouvables en rapprochement ou éloignement (2), comporte un moyen de prise de courant électrique de sol, fixe (1).
5. Fiche selon une quelconque des revendications précédentes,
25 caractérisée en ce que dans la façade opposée à celle des moyens de prise de courant électrique mouvables par les dits curseurs "B", présente des moyens pour recevoir, loger et fixer les boîtes d'extrémité d'un câble de courant (8) étant ces derniers connectées par les dits curseurs aux dits moyens de connexion
30 de courant électrique mouvables (2) de la façade opposée.
6. Fiche selon 5, caractérisée par la connexion avec une troi

- 2 -

sième boîte d'extrémité du câble (8) connectée au dispositif de mise au sol (1) en manière fixe.

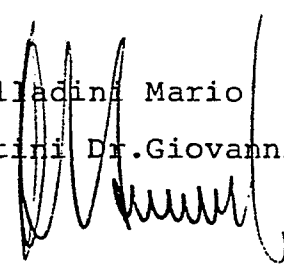
7. Fiche selon une quelconque des revendications de 1 à 5, caractérisée en ce qu'elle comporte dans la façade opposée au moyens de connexion électrique mouvables (2), moyens mouvables similaires du type mâle ou femelle.

8. Fiche selon une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que les dits curseurs (B) comportent une partie de bouton poussoir (3) qui sort au dehors de la caisse "A" étant les deux curseurs éloignées entre eux par moyens de ressort "C" et pouvant se déplacer glissant dans l'intérieur de la caisse "A" en manière que poussant l'un contre l'autre le boutons (3) on approche les moyens de connexion électrique (2) et vice versa comme décrit et représenté dans la description et dessins ci-joints.

Udine, le 2 Février 1981

p. Palladini Mario

Le Mandataire: D'Agostini Dr. Giovanni



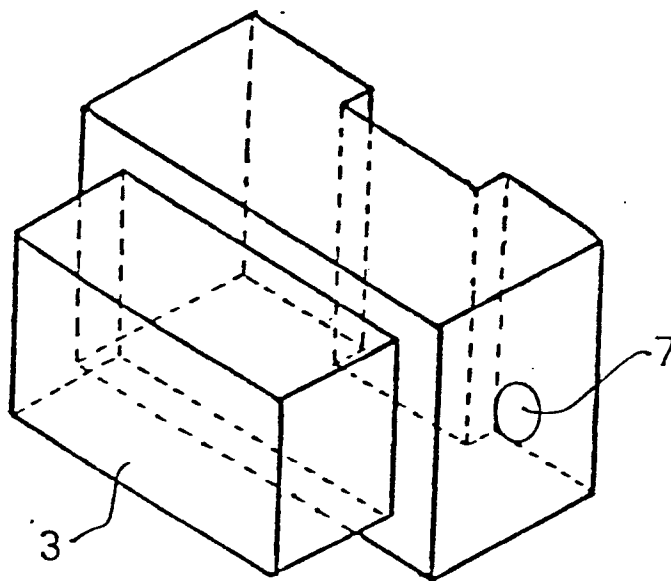


Fig. 4

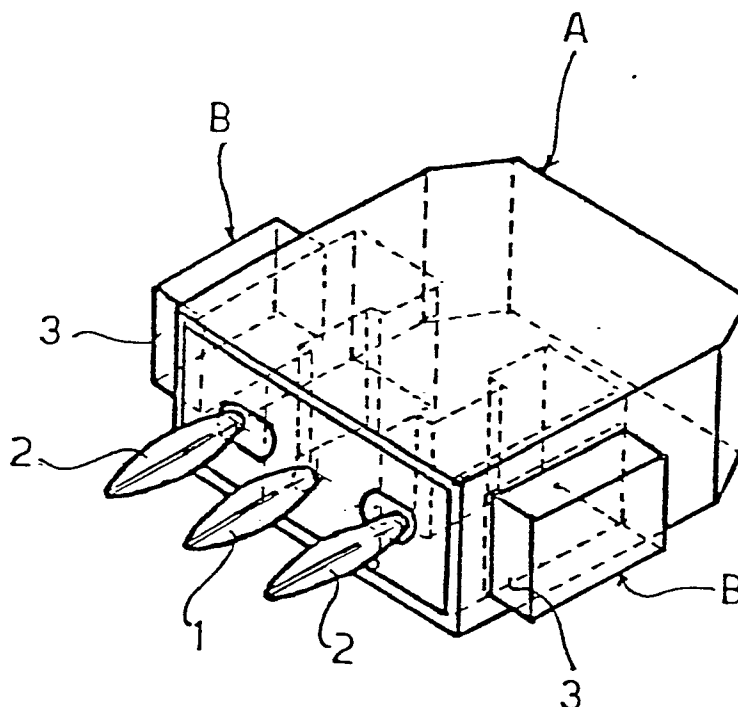


Fig. 5

E. 15. 1977.
 Dr. P. L. G. GOSLINI
 17/10/77
 9.10.1977 - ITALIA
